

COMMENTAIRE DE DOCUMENTS GÉOGRAPHIQUES ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Jean-Benoît BOURON, Franck OLLIVON

Coefficient : 3

Durée de préparation : 90 minutes.

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé au plus et 10 minutes d'entretien au moins.

Type de sujet donné : carte au 1/25 000 sur la France (France métropolitaine et DROM) complétée d'un document d'accompagnement (photographie, carte statistique ou thématique, plan, tableau ou graphique statistique, infographie, texte).

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort d'un sujet parmi deux.

Liste des ouvrages autorisés : atlas Nathan en salle de préparation.

Cette année encore, le jury a eu le plaisir d'entendre d'excellentes prestations, témoignant d'une préparation sérieuse et approfondie de tous les aspects d'un oral de concours exigeant, ce dont témoigne la distribution des notes. Elles s'échelonnent de 8 à 18 avec une moyenne de 13,9 et une médiane à 13,5, ce qui reflète le très bon niveau général. Le jury ne s'interdit pas de donner la note maximale, comme il l'a montré à plusieurs reprises les années précédentes, mais les oraux qui auraient pu prétendre à cette note ont été ternis par des problèmes de structure, notamment dans l'organisation du plan ou la tenue du temps.

C'est peut-être là que réside une marge de progression pour beaucoup. Cette année, plus que précédemment, le jury a déploré davantage de confusion dans la conduite des plans et des exposés, ainsi que, dans près de la moitié des prestations, un défaut d'organisation qui conduit à des parties très inégales (10 minutes, 4 minutes, 3 minutes par exemple), ou dont la fin est précipitée et écourtée.

Concernant les plans, il est important de souligner qu'un exposé oral ne peut être conduit comme une dissertation écrite : sans être sommaires ni caricaturaux, les plans doivent être courts et simples. Les titres à rallonge sont à proscrire et dans bien des cas, un titre de partie très long empêche tout à fait de saisir l'idée structurante de la partie. Plus qu'un exercice formel, un plan et ses titres doivent être l'ossature du raisonnement exposé, permettant de hiérarchiser les informations.

Dans les sujets proposés cette année, certains documents d'accompagnement comprenaient parfois des sous-documents, toujours dans la limite d'un feuillet A4. Évolution plutôt que révolution, il peut s'agir par exemple de l'association d'une photographie et d'une carte ou d'une carte et d'une affiche (dans le sujet « l'insularité sur la carte de Mamoudzou »). Il s'agit d'équilibrer la difficulté des sujets entre eux, sans pour autant alourdir l'épreuve préparée en seulement 1h30. Dans quelques cas, le document d'appui n'a été mobilisé qu'une seule fois au cours de l'exposé, et plutôt comme prétexte que comme support de l'analyse, ce qui a été pénalisé. Les meilleurs exposés, à l'inverse, mobilisent brièvement le document d'appui en introduction, puis en tirent une idée différente dans chaque partie du plan. Une bonne idée consiste à retrouver sur la carte les éléments du document d'appui, et cet aller-retour est parfois bien réussi.

Parmi les belles prestations, certaines utilisaient habilement la culture générale (littérature, actualité) et géographique, en accroche ou au fil de l'exposé. Mais le jury tient à rappeler, comme il l'a fait constamment au cours des dernières années, qu'il ne s'agit pas d'une épreuve d'érudition : une bonne préparation et un sens de l'observation et de l'analyse permettent d'identifier des

éléments dont on ignorait l'existence avant de découvrir la carte et les documents, parfois même au cours de la séance de questions.

Une candidate ayant tiré « transports et mobilités sur la carte de Mulhouse » n'a identifié l'aéroport de Bâle-Saint-Louis que pendant la séance de questions ; celui-ci étant niché dans un coin de la carte, sans label ni toponyme, cela n'a pas été porté à son préjudice. Un autre candidat, sur « le port et la ville sur la carte de Toulon », a cru voir dans le port de Toulon un grand port de commerce. Cela a évidemment nui à son raisonnement, mais le fait d'avoir su revenir sur son erreur d'interprétation lui a permis de compenser en partie cette première analyse. Le jury a pleinement conscience qu'il examine de jeunes gens encore au début de leur parcours universitaire et il n'attend pas d'eux l'omniscience. L'entretien est bien là, comme il est rappelé chaque année, pour rétablir des erreurs, affiner des raisonnements, revenir sur des définitions, et parfois ouvrir des pistes de réflexion, mais toujours dans l'intérêt du ou de la candidate. Dans certains cas, cette chance n'est pas saisie : un remarquable exposé sur « les dynamiques paysagères sur la carte de Chinon » a débouché sur un entretien en demi-teinte où la candidate semblait chercher dans les questions des difficultés qui n'y étaient pas.

Il n'est pas question, dans ce rapport, de pointer telle lacune, telle méprise ou tel contre-sens ; bien souvent, lorsque les erreurs sont à la marge du sujet ou n'affectent pas la validité du raisonnement, le jury ne perd même pas de temps à les réexaminer lors de l'entretien. De même, si certains exposés peuvent être quelque peu parasités par des tics de langage propres à tel ou telle qui gagneraient d'ailleurs à être travaillés lors de la préparation, il n'en est pas tenu rigueur dans la notation si par ailleurs la prestation est honorable. Et si les qualités oratoires sont indissociables de la réussite de ce type d'épreuve, le jury ne lui accorde pas d'importance excessive. Des exposés manquant de rythme, d'autres très précipités, ne sont pas sanctionnés pour cette raison, d'autant que le jury est parfaitement capable de faire la différence entre les effets du stress et d'éventuelles manoeuvres pour gagner ou perdre du temps.